

Les tenancières des « circuits » et les « dada bil bil » tchadiennes dans la province de l'Extrême-Nord au Cameroun: entre stratégies d'adaptation et construction d'une citoyenneté « censitaire » transfrontalière.

Gigla Garakchème
Université de Ngaoundéré (Cameroun)
giglagarak@yahoo.fr

Résumé

La présente communication vise à étudier les stratégies d'insertion socioéconomique des immigrées tchadiennes dans quelques villes frontalières de la province de l'Extrême-Nord au Cameroun. Mieux, il s'agit de montrer comment, en investissant des secteurs considérés comme informels mais rentables de l'économie locale, les femmes enquêtées sont parvenues à occuper des positions plus ou moins dominantes qui leur ont conféré une place de choix dans le champ social. Ici, stratégie de survie et stratégie d'insertion se combinent pour une affirmation de soi, gage d'influence dans le jeu social. Entre les activités économiques qui leur assurent une meilleure insertion dans le milieu d'accueil et l'attachement affectif qu'elles témoignent à leur pays d'origine, on assiste chez les immigrées tchadiennes à une expression de la citoyenneté fondée sur leur statut d'actrice majeure de l'espace public du pays d'accueil où elles contribuent à impulser une dynamique sociale en même temps que dans leur pays d'origine où elles ne sont pas moins dynamiques.

Mots clés : *Extrême-Nord, tenancière de circuit, dada bil bil, citoyenneté transfrontalière, revenus.*

Introduction

A la faveur des guerres et crises politiques à répétition au Tchad depuis l'aube de l'indépendance, des flux d'immigrés tchadiens déferlent sur des villes camerounaises notamment la ville transfrontalière de Kousséri et plus loin sur Maroua la capitale provinciale de l'Extrême-Nord. Ils sont également présents à Amchidé, autre ville frontalière avec le Nigéria. Avec l'accalmie, le HCR organise le rapatriement mais beaucoup préfèrent rester sur place, n'étant pas sûrs de trouver mieux dans leur pays. Parmi ces réfugiés, nombre de femmes tchadiennes investissent le secteur de l'alcool, ouvrant des « circuits », sorte de bar à domicile où se vendent des boissons hygiéniques ou devenant des « dada bil bil », c'est-à-dire cabaretières du bil bil, la bière locale obtenue à partir du mil. Comme le montre Christian Seignobos (2002), ces cabarets se transforment en bistrot où on boit, mange et discute loin des discours convenus moralisateurs. Les panneaux nominatifs qui annoncent ces circuits donnent le ton : *pieds dans l'eau, Pigeon, G7, Bakassi*.

La socialisation qui naît dans les circuits et cabarets place leurs tenancières au cœur d'une nouvelle dynamique sociale qu'elles contribuent à impulser. Cette activité leur permet d'engranger des revenus, lesquels sont réinjectés dans d'autres secteurs notamment la vente des pièces de pagnes au Nigéria, des ustensiles de cuisines, des bijoux, etc. Elle leur permet également de fonder, pour certaines d'entre elles, leur identité sur une *success story* enviable qui les épargne des quolibets dans un contexte social où « tchadien » est presque une injure.

Dès lors, il importe de montrer en quoi, plus qu'un instrument de mobilité sociale, la vente de l'alcool modifie le regard posé sur l'autre, en même temps qu'elle façonne chez cet autre une construction de la citoyenneté qui puise dans l'appartenance affective au pays d'origine mais à un ancrage culturel au pays d'accueil où on se fait facilement accepter grâce au cens, lequel permet une meilleure implication dans le tissu social et économique et donne donc la qualité d'actrice sociale et économique dans un espace public ouvert.

Une enquête basée sur des entretiens et l'observation participative pour déterminer les processus d'installation, les modalités qui sous-tendent les affirmations économiques et confèrent au bil bil et à la bière la qualité de puissant facteur de transformation sociale et de façonnement de la citoyenneté a été réalisée dans quelques villes de la province de l'Extrême-Nord à forte concentration tchadienne (Maroua, Yagoua, Mora, Kousséri et Amchidé). Cette enquête ne s'est pas intéressée qu'à la communauté des réfugiées, mais s'est étendue aux autres femmes tchadiennes qui se sont distinguées par leur dynamisme dans les affaires au point de forcer l'admiration ou tout au moins d'apparaître comme des actrices majeures dans le jeu social.

L'implantation de la communauté tchadienne dans la province de l'Extrême-Nord

Quelques travaux se sont intéressés aux mouvements migratoires vers le Cameroun (Zognong 2001), et plus précisément aux migrations du Tchad vers le Cameroun (Djabou 2008). Généralement, trois facteurs sont retenus par les chercheurs pour expliquer les raisons du déplacement des populations du Tchad vers le Cameroun (Alawadi Zelao 2006). Parmi ces facteurs figurent en bonne place les raisons politiques liées aux crises politiques successives connues par le Tchad. L'on se rappelle que le régime de Ngarta Tombalbaye avait déjà été ébranlé par le FROLINAT (Front de libération nationale du Tchad) créé à Nyala au Soudan en 1966. Malgré les tentatives de résolution qui ont apporté quelques périodes de trêve plus ou moins prolongée, la région du Darfour est toujours apparue comme un sanctuaire propice à l'émergence de rebellions chaque fois plus revendicatives. La progression de ces groupes armés vers la capitale a toujours suscité d'importants mouvements de repli des populations vers les frontières camerounaises. Honoré Mimché (2005 :1) donne des chiffres suffisamment évocateurs en ce qui concerne la présence des réfugiés politiques tchadiens au Cameroun : « Parmi les 60 000 réfugiés issus de différents pays africains et résidant au Cameroun, le Tchad compte la plus grande colonie, avec environ 40 000 âmes, principalement installées dans la partie septentrionale du pays ».

Les crises à répétition ont un impact sur l'économie tant il est vrai que malgré la découverte de l'or noir, le Tchad est toujours « entre jeux pétroliers et jeux guerriers » (Masgré 2007). Il est peut-être tôt pour en juger, mais l'impact du pétrole sur l'économie n'est pas encore tout à fait perceptible. De nombreux reportages renseignent encore sur les difficultés d'accès aux soins de santé, à l'éducation ou à un logement décent pour de nombreuses populations des zones rurales. Le secteur privé tarde encore à décoller véritablement (Nadjitangar 2007). Depuis la chute du régime de Hissène Habré au début de la décennie 1990, la prégnance des mouvements armés basés au Darfour rend incertaine toute ambition d'investissement durable dans le pays¹. Les migrants saisonniers vers le Cameroun sont nombreux et attestent d'une précarité économique au Tchad. On les trouve par exemple, outre Maroua, plus au sud à Ngaoundéré, ville universitaire, où ils constituent une main d'œuvre bon marché et laborieuse dans les travaux de construction. Il n'est pas étonnant que des étudiants tchadiens se joignent à cette catégorie de travailleurs afin de pouvoir financer tout au moins partiellement leurs études au Cameroun.

Le troisième facteur explicatif du mouvement des populations du Tchad vers le Cameroun et vice versa est l'existence des « peuples traits d'union » (Mokam 2000) entre ces deux pays. En effet, à cheval entre le Tchad et le Cameroun, se trouvent des peuples tels que les Massa, les Toupouri, les Moundang entre autres. Tous ces peuples font partie, en territoire camerounais, de la province de l'Extrême-Nord.

Cette situation a donné lieu à une « déconstruction des cadres territoriaux autour des frontières camerounaises ». Des « praticiens de la frontière » sont légion qui savent tirer profit de la frontière en se jouant d'elle au gré des circonstances, cela en acquérant notamment une double citoyenneté par l'obtention de deux cartes nationales d'identité comme le relève Honoré Mimché (2006 :60).

Pour les populations riveraines, cette double nationalité consiste concrètement à chercher à avoir des pièces officielles (carte nationale d'identité) du pays de résidence pour échapper aux représailles des forces de l'ordre, et celles du pays d'origine pour des visites éventuelles du système de parenté, avoir des droits sur les territoires étrangers. Par ailleurs, la recherche d'une double nationalité confère à ces derniers de nouveaux droits dans le pays d'adoption : droits fonciers, accès au marché du travail, droit à l'éducation, au même titre que les nationaux.

Mais l'acquisition d'une nationalité qui dépasse le cadre d'un Etat ne se fait pas seulement par le biais de l'obtention de plusieurs cartes nationales d'identité. L'autre stratégie susceptible de conférer la qualité de citoyen en tant qu'acteur ou actrice de l'espace public et non pas seulement de membre de la cité ayant des droits et des devoirs consiste pour la population immigrée en général et tchadienne en particulier, féminine notamment, à s'insérer dans le tissu économique. L'une des activités ayant attiré les femmes tchadiennes dans les villes frontalières de l'Extrême-Nord reste la vente du *bil bil* ou de la bière blonde et des liqueurs bon marché.

La vente des boissons alcoolisées dans la province de l'Extrême-Nord, une activité attractive mais controversée

L'un des meilleurs travaux sur la commercialisation et l'impact social du bil bil dans la ville de Maroua est sans doute celui de Christian Seignobos (2002). Cette boisson largement répandue dans la province joue un rôle social important. Dans le contexte précolonial, elle n'avait pas une fonction marchande comme aujourd'hui. Le bil bil était central dans le déroulement des rites, il permettait de sceller les amitiés et d'arroser les retrouvailles.

Mais avec la création des marchés par l'administration coloniale au début des années 1930, le bil bil est rapidement devenu le premier produit échangé. Compte tenu des parts toujours plus importantes de mil consacrées à sa fabrication ; à la suite des invasions acridiennes et des sécheresses des années 1930, l'administration coloniale a essayé de contrôler le phénomène (Seignobos 2002 :1-2).

Après l'indépendance, l'administration nationale n'a pas moins perçu le bil bil comme une menace à la fois pour la sécurité alimentaire dans un contexte écologique précaire, pour l'hygiène et la salubrité au regard des conditions de sa fabrication et pour l'ordre public suite aux nombreuses bagarres qui surviennent

dans les cabarets. Malgré les textes administratifs visant à interdire sa vente², le bil bil devient une boisson d'autant plus populaire qu'avec le début de la décennie 1990 qui consacre l'avènement de la crise économique et le recours à diverses stratégies de survie, les petits métiers dont la vente du bil bil connaissent un regain d'intérêt et d'attractivité.

Il y a d'abord que la femme qui souhaite vendre le bil bil n'a pas besoin d'un capital important pour commencer son activité³. Beaucoup de femmes disent avoir ouvert leur cabaret avec la modique somme de 10 000 FCFA. A Maroua, la production moyenne serait de plus de 100 litres pour une mise de 40 kg de sorgho avec un revenu mensuel estimé à 120 000 FCFA pour les femmes qui traitent régulièrement entre 100 et 150 tasses de mil (1 tasse = 1kg) deux fois par semaine, ce qui leur permet de dominer les dépenses quotidiennes (Seignobos 2002 :10).

En raison de ces revenus tirés du bil bil, l'activité consistant à le commercialiser a attiré de nombreuses femmes aux profils divers. Ce sont des veuves, des femmes d'hommes à la retraite ou « compressés⁴ », des femmes divorcées ou venues en ville chercher fortune, des jeunes élèves ou étudiantes en quête d'argent pour financer leurs études. Le dynamisme de ces femmes qui se sont vite distinguées par des signes extérieurs de richesse (acquisition de moto-taxis, de propriétés foncières, etc) leur a valu l'appellation de « dada bil bil », littéralement la mère du bil bil.

Les dada bil bil sont parvenues à réaliser leur autonomie financière au point de fonder leurs propres ménages (Gigla Garakchème, inédit). Mieux, elles sont devenues les principales actrices et animatrices de certains quartiers spécialisés dans la vente du bil bil. Mais la violence qu'on rencontre très souvent dans les quartiers à bil bil ; les séquelles de l'alcool qui se lisent sur les consommateurs ; la prostitution entre autres maux décriés ont fini par ouvrir le débat sur l'activité. Jean Koulandi (1999) a fustigé la vente de cette boisson en pays toupouri. Pour lui, le bil bil a permis la propagation chez ce peuple de la sorcellerie ; il a détourné des travaux champêtres les paysans qui s'adonnent à sa consommation et détruit toute tentative d'épargne dans les ménages.

Si les griefs émis contre le bil bil n'ont pas remis totalement en cause sa qualité d'AGR (activité génératrice de revenus), il n'en demeure pas moins qu'ils ont jeté le discrédit sur cette boisson qui est de plus en plus considérée comme réservée aux petites fortunes et aux vandales des quartiers populeux. De même, la fabrication du bil bil nécessite, dans sa première phase, un contact prolongé avec le feu qui sert à faire bouillir le contenu des jarres disposés en cercle. Ce qui entraîne souvent des maladies dont se plaignent les dada bil bil. Elles sont donc nombreuses, une fois qu'elles ont engrangé suffisamment de revenus, à abandonner le brassage du bil bil pour se consacrer uniquement à la vente de la bière.

Elles ouvrent alors un « circuit », c'est-à-dire un bar à domicile. Généralement, elles louent une villa qu'elles aménagent pour recevoir les clients : hangar fleuri, sièges confortables et musique à la mode. Discret et surtout moins bruyant que les bars ordinaires, le « circuit » attire davantage les salariés qui peuvent y manger et boire à l'abri des regards indiscrets.

Les premières femmes à populariser les « circuits » dans la province de l'Extrême-Nord sont des femmes venues de la partie méridionale du Cameroun. Régulièrement citées en exemple d'intégration nationale, elles sont nombreuses dans des villes comme Kousséri, Maroua ou encore Mora. Ce sont des femmes célibataires ou des épouses de fonctionnaires ayant voulu combler le vide créé par le nombre limité de bars ou qui ont trouvé dans la vente de la bière à domicile le seul moyen d'aider leurs époux à subvenir aux besoins de la famille. A ces femmes venues du Sud-Cameroun et aux autres dada bil bil se sont mêlées des immigrées tchadiennes.

L'intégration socioéconomique de la communauté tchadienne dans la province de l'Extrême-Nord

Comme le relève Véronique Lassailly-Jacob (1999 :29-34), la littérature sur les phénomènes migratoires distingue, sous le prisme de la contrainte, d'un côté les migrants volontaires et de l'autre ceux involontaires ou forcés. Les premiers sont présentés davantage comme des migrants économiques en quête de mieux être alors que les seconds sont perçus comme des fugitifs, des sinistrés (*ibid.*). Cette classification schématique masque une réalité plus complexe et tendrait à faire croire que les migrants forcés ne constituent que des charges pour les pays d'accueil. Pourtant, l'article de Saibou Issa (1997) montre, en ce qui concerne la présence des réfugiés tchadiens dans la ville de Kousséri au lendemain des combats successifs de 1979-1982, tout le parti que certains commerçants locaux ont tiré de l'inflation liée à la présence massive des réfugiés tchadiens chez eux.

Il est toutefois vrai que l'insertion socioéconomique des immigrés tchadiens au Cameroun n'est pas une sinécure. Alawadi Zelao (2006) qui a étudié les stratégies d'insertion de la communauté tchadienne dans la ville de Maroua a noté leur contribution sinon dans la création de nouveaux petits métiers du moins dans leur généralisation. C'est le cas par exemple de la vente du « poisson frais » qui aurait été introduite par les immigrées tchadiennes et qui est prisé à la fois par les ménages et les clients des « circuits ». Les réfugiés qui sont arrivés au lendemain des combats de 1979 ont trouvé un terrain propice à leur insertion caractérisé au niveau national par une économie relativement stable. Certains ont été recrutés entre autres emplois comme veilleurs de nuit, cuisiniers par des hommes d'affaires prospères de la ville. D'autres ont investis des secteurs d'activité économique jusque-là peu explorés pour leur survie : ils sont ouvriers dans des chantiers de construction, vendeurs de viande grillée, cireurs ou vendeurs de friandises proposant leurs

produits aux passants ou faisant du porte à porte. Ils prêtent aussi leur force de travail aux propriétaires d'exploitations agricoles. Ce quadrillage du secteur informel, s'il permet de dynamiser l'activité économique dans la ville de Maroua, est aussi source de tensions et de stigmatisation dès le début des années 1990 marqué par la crise économique et l'amenuisement des ressources qui exacerbe les conflits sociaux.

Les années 1990 n'ont pas seulement été marquées par la crise économique mais également par des revendications sociopolitiques bruyantes dans les rues avec les « villes mortes⁵ ». A l'occasion de ces événements, les immigrés tchadiens avaient été désignés comme fauteurs de troubles et surtout considérés comme des cambrioleurs et des agresseurs. Ce qui a rajouté à une image déjà négative et misérabiliste associée à leur pays où pensait-on n'existaient que guerre, hommes belliqueux et désolation par rapport au Cameroun, havre de paix, regorgeant de grandes villes comme Maroua jugé, dans un élan de raillerie, à la hauteur de la capitale tchadienne, N'Djaména. Les problèmes de sécurité aux frontières camerounaises avec le Tchad et la Centrafrique⁶ concourent tout autant à façonner cette image péjorative du Tchad. Des expressions qui se veulent injurieuses telles que « sara », « Tchadien » traduisent cette stigmatisation/marginalisation de la communauté tchadienne (Saibou Issa 2001). Il convient de dire que ce regard condescendant que posent les Camerounais sur les immigrés concerne aussi les ressortissants de leur puissant voisin le Nigéria à en croire l'étude de Blaise-Jacques Nkene (2003 :147-149).

Mais ce contexte marqué par des préjugés et des stigmatisations dictées par la conjoncture ne doit pas faire oublier en aval les stratégies individuelles d'affirmation de soi et d'insertion socioéconomique développées par les immigrées tchadiennes dans la province de l'Extrême-Nord.

Les dada bil bil et les tenancières des « circuits » : exemple d'insertion sociale par la vente des boissons alcoolisées

La fabrication du bil bil, quoique répandue dans la province de l'Extrême-Nord, ne lui est pas exclusive. Au Tchad méridional également, cette boisson est répandue et fait débat (Nanadoum 2001 cité par Seignobos 2002 :8). Il ne s'agit donc pas d'une nouvelle activité pour les immigrées venues du sud du Tchad. D'après Honoré Mimché (2005 :4), entre 1979 et la décennie 90, le Nord-Cameroun a accueilli plus de 100 000 réfugiés fuyant la guerre civile, ce qui va inciter le gouvernement camerounais à signer un accord de siège au HCR en 1982. Cet accord n'excluait pas le rapatriement des réfugiés, mais nombre d'entre eux ont préféré rester sur place quand il a fallu organiser le retour au pays. C'est qu'ils ont trouvé sur place des conditions de vie qui ne leur étaient pas garanties à leur retour.

Un tour dans les quartiers à bil bil de la ville de Maroua permet de mesurer le degré d'implication des femmes tchadiennes. Elles se sont mêlées aux brasseuses autochtones dans les principaux quartiers à bil bil de la ville. Elles sont ainsi présentes à Hardé, Fasaw, à Domayo pont baptisé « marché mondial » du fait de l'ampleur du phénomène bil bil. Elles ont introduit des innovations dans la façon de brasser le bil bil dans des touques métalliques. « Dans le cabaret de "Banguel sous manguiers", la patronne est sara⁷ et fabrique du "bil bil nylon", bière très légère », note Seignobos (2002 :10). *Furdu* est l'autre appellation du bil bil tchadien. Il a une couleur blanche et se vend dans des quartiers comme Ouro-Tchédé à Maroua.

Les cabarets des « dada bil bil » tchadiennes retiennent également l'attention par les « bouillons à la tchadienne », soupes dans lesquelles les morceaux de viande abondent. Ces plats sont appréciés par les clients qui leur prêtent plusieurs vertus dont celle de dissiper les effets de l'alcool.

Fadi est une immigrée tchadienne qui s'est implantée à Mora, non loin de Maroua. Après une escale à Kousséri, c'est une amie qui la fait venir dans cette ville où elle ne connaissait pas grand monde. Après avoir travaillé dans quelques cabarets de bil bil pour le compte de quelques patronnes qui lui assuraient subsistance et argent de poche, elle a fini par s'installer à son propre compte. Elle avait préalablement intégré une tontine qui lui a consenti un prêt grâce auquel elle a lancé ses activités. Il s'est d'abord agi de louer un cabaret à 1000 FCFA par cycle de vente. De fil en aiguille, elle a épargné assez d'argent pour acquérir un terrain et fonder son propre ménage.

Aujourd'hui, elle se fait appeler « Fadi 16 heures » parce qu'elle a pu fidéliser une clientèle confortable tant et si bien que contrairement à ses consoeurs qui doivent ouvrir leurs cabarets autour de midi pour pouvoir écouler toute leur production, elle se paye le luxe de le faire à 16 heures. Elle s'est entourée de quelques jeunes filles qui l'aident dans la fabrication du bil bil tandis qu'elle se consacre à l'achat et à la vente de la bière blonde et des liqueurs bon marché disponibles sur le marché transfrontalier d'Amchidé. Fadi reçoit donc une clientèle issue de diverses couches sociales selon qu'elle propose de la bière ou du bil bil. Son itinéraire est représentatif d'un nombre non négligeable de dada bil bil à travers le Nord-Cameroun. Il est courant de voir une dada bil bil franchir le palier qui la sépare des « circuits ».

C'est le cas de la patronne du « circuit » *Pieds dans l'eau*, actuellement l'un des plus célèbres et fréquentés de la ville de Maroua. Il est situé au fond d'une ruelle également réputée, dénommée *Avion me laisse*. A première vue, ce « circuit » ne diffère pas des habitations voisines : villa au milieu d'une enceinte clôturée, hangar et une dépendance qui tient lieu de cuisine. En franchissant le seuil du portail, on est tout de suite frappé par le décor à l'intérieur : sièges confortables bien rangés

sous le hangar compartimenté ; jeunes filles qui s'activent dans la cuisine pour servir du « poisson frais » ou du « bouillon » à des clients nantis reconnaissables à leurs grosses cylindrés garées quelque part en face du portail d'entrée, télévision et musique.

Pieds dans l'eau est l'un des lieux de rendez-vous privilégiés de la ville de Maroua. On s'y rend à l'heure de la pause, quand on est de passage dans la ville, pour un rendez-vous galant avec une nouvelle conquête, pour déguster du bon « poisson frais » ou du poulet. Un tel standing implique une clientèle presque triée sur le volet : cadres de la fonction publiques, prestataires de services, « nouveaux riches », directeurs d'ONG ou membres de professions libérales. Maroua compte plusieurs « circuits » de la taille de *Pieds dans l'eau* où on ne fait pas que boire.

Cabarets et « circuits », espace de façonnement de la citoyenneté

Honoré Mimché (2005) en étudiant les stratégies d'insertion des réfugiés tchadiens au Nord-Cameroun a noté une évolution qui va de la recherche d'un abri pour être en sécurité à des pratiques foncières qui participent d'une quête d'« autochtonisation ». Il s'en dégage une dynamique d'intégration par l'acquisition des biens immobiliers. Ces biens immobiliers sont parfois des lieux de commerce où clients et tenancières déploient de nouvelles formes de citoyenneté.

Pour Christian Seignobos, les cabarets de Maroua sont des laboratoires qui permettent de passer de l'ethnie à une société nationale. Il écrit à ce sujet :

Les cabarets expriment, à des degrés divers, des espaces sociaux de liberté et aussi de modernité. Celle-ci se traduit dans de nouveaux comportements, on vient y lire le journal, jouer au tiercé le poste de radio à l'oreille (...). J'ai rencontré des cadres fonctionnaires en congé, des professeurs, de jeunes écrivains, un cinéaste... Ceux qui occupent les tréteaux sont souvent des maîtres ou directeurs d'écoles. On assiste à de véritables « disputations » religieuses et politiques. On y brocarde les leaders locaux des principaux partis. On énumère les grandes insécurités, les injustices ; on y évoque la menace des coupeurs de route et celle des antigangs. Les problèmes du développement y sont débattus par d'anciens éléments du Développement communautaire et du personnel de l'Irad. On y fait valoir des argumentaires, souvent décousus, mais qui n'en demeurent pas moins des argumentaires. L'humour reste, ici aussi, la subtile utilisation du malheur et, dans le cadre des sarés à bil bil, il rend supportable les frustrations quotidiennes. On cherche, comme dans tous les bars du monde, de nouvelles réponses à de vieilles questions, mais de toutes ces conversations soufflent indéniablement des spores de démocratie. (...) Le procès en sorcellerie intenté à la bière de mil, sous couvert d'atteinte à la morale, à la santé et à l'environnement pèse peu face au rôle essentiel qu'elle joue dans la fabrication d'une forme de citoyenneté (2002 :17-18).

Ces propos décrivent avec force détails l'ambiance qui prévaut dans les cabarets de bil bil. Ils permettent également de saisir le rôle de socialisation et de tribune

d'expression que jouent ces cabarets. Mais ils ne doivent pas occulter les tenancières elles-mêmes.

Le parcours de Falmata qui vit à Yagoua est illustratif. Contrairement à Fadi citée plus haut, elle est fille d'immigré. Son père était un charpentier bien connu dans la ville pour avoir été associé à la finition de plusieurs bâtiments y compris ceux administratifs. A sa mort, Falmata doit survivre dans des conditions difficiles. La première activité qui s'offre à elle est la vente du bil bil. Les revenus qu'elle tire de cette activité lui permettent d'ouvrir une parfumerie qui devient ensuite une boutique où se vend un peu de tout. Elle tient aujourd'hui la plus grosse « boîte de nuit » de Yagoua, le *Fal Night Club*. Son dynamisme a dépassé le seul cadre du bil bil et de la bière. Profitant d'un contexte sociopolitique où le militantisme actif au sein du parti dominant confère protection voire immunité, pouvoir symbolique et d'accumulation, elle compte parmi les militants du parti au pouvoir, le RDPC (Rassemblement démocratique du peuple camerounais). Son activisme a été récompensé le 20 mai 2008, jour de la fête nationale du Cameroun où elle a été décorée sur la place de fête de la ville.

Elle confie volontiers : *« Ce que j'ai pu réaliser aujourd'hui n'a pas été facile. J'ai souffert dans ma vie. Mais aujourd'hui je remercie Dieu. Grâce à mon bar, je connais beaucoup de personnes qui me parlent comme à une mère. Les portes des bureaux administratifs me sont ouvertes car ces bureaux sont occupés par des fonctionnaires qui viennent se détendre chez moi. C'est vrai qu'il y a souvent des tracasseries liées à mes origines, mais je me sens et me considère comme une Camerounaise. Je n'ai découvert mon village au Tchad qu'il y a trois ans suite au décès de mon mari. Ici par contre, je suis associée à de nombreuses activités économiques, de travaux publics et même politiques⁸. »*

Contrairement à Falmata, d'autres tenancières ont gardé un lien affectif avec leur pays d'origine. C'est le cas de Ziguina qui gère un bar populaire à Amchidé. Elle effectue souvent des voyages dans son village natal où elle a construit une villa et ouvert quelques petits commerces. Chaque déplacement pour le pays est aussi l'occasion d'emporter quelques marchandises en jouant des relations de part et d'autre de la frontière (Bennafla 1999 :36).

Beaucoup d'immigrées tchadiennes, qu'elles soient tenancières de cabarets de bil bil ou de « circuits » ont diversifié leurs activités⁹. Chez *Mme Johnny*, est un « circuit » de Maroua où on ne trouve pas que de la bière. Les jeunes filles qui assistent la patronne, une immigrée tchadienne, « font la ligne N'Djaména-Maroua ». Le Tchad notamment N'Djaména est réputé pour son marché de bijoux et de pagnes soyeux. Autant de marchandises dont raffolent les femmes d'hommes d'affaires surtout quand approchent les fêtes de fin d'années ou religieuses (tabaski, ramadan).

Partagées entre deux pays, les cabaretières ne sont pas à l'aise quand il s'agit de déterminer leur identité et nationalité comme en témoignent ces propos d'une

enquêtée : « *Je vis au Cameroun depuis longtemps, mais je sais que le Tchad est mon pays. Je suis Tchadienne, mais je me sens concernée par ce qui se passe ici. Je ne suis pas sûre de réaliser au pays ce que j'ai fait ici. Donc, je préfère rester ici. Que je sois au Tchad ou ici, je me sens chez moi. Je n'ai pas le sentiment d'être une étrangère car ici, Tchadiens, Maliens, Ghanéens et Camerounais cohabitent. Chacun n'a d'yeux que pour ses affaires !¹⁰* ».

L'expression de la citoyenneté puise alors largement dans la rentabilité des activités menées. Vendre de l'alcool a permis en l'occurrence d'engranger des revenus substantiels, d'étoffer le carnet d'adresse et pour certaines d'investir le champ politique, en somme confère une visibilité dans l'espace public.

Conclusion

Cette communication ambitionnait de montrer en quoi les stratégies d'insertion des femmes immigrées tchadiennes leur ont permis de conquérir une citoyenneté forgée sur une affirmation de soi, au-delà de la lutte pour la survie. Profitant d'un contexte d'ouverture de l'espace public, les dada bil bil et les tenancières des circuits ont su tirer parti d'un contexte où les chefs de famille, généralement petits employés de bureau, ont dû céder leur autorité à leurs épouses plus entreprenantes dans le brassage et la vente de l'alcool.

Qu'elles soient des migrantes politiques ou économiques, elles sont parvenues à rentabiliser un secteur d'activité qui s'est révélé porteur au fil des ans du fait de la crise économique paradoxalement. Car dans un environnement marqué par la pauvreté, l'alcool et la drogue semblent des exutoires.

Jadis activité marginale, la vente de l'alcool n'a pas que des implications économiques. A un moment où le pétrole coule au Tchad et redistribue les cartes géopolitiques en Afrique centrale, les immigrées qui ont fait l'objet de cette étude sont en passe de conforter l'image d'un Tchad en mutation et renaissance, au-delà des clichés liés à des décennies de crises politiques.

Les trajectoires des cabaretières permettent d'interroger le concept de citoyenneté qui épouse des formes de plus en plus subtiles. Quoique absentes de leur pays, elles s'attèlent à y maintenir un lien affectif et commercial tandis qu'au Cameroun, elles bâtissent une image enviable. Leur représentation de l'espace va au-delà des territoriales et ne s'accommode pas du principe de nationalité. Nationalité et citoyenneté ne coïncident pas ici. Alors que la première apparaît comme figée, la seconde est un construit permanent.

Notes

¹ A ce propos, un enquêté de nationalité tchadienne rencontré à Maroua nous a fait savoir que ses compatriotes hésitaient quant à bâtir des villas huppées, les lendemains étant incertains. Ils préféreraient plutôt bien se nourrir. Il convient d'ajouter qu'avec les pressions exercées actuellement par la rébellion, dans un contexte pétrolier pour le pays, de nombreux cadres tchadiens ont acheté des villas au Cameroun où ils passent des week-ends plutôt bien arrosés.

² Christian Seignobos (2002 :2) signale la circulaire N°3 cf/INT/APA/2 à MM. Les préfets, sous-préfets et chefs de district.

« Objet : constitution des dossiers de licences de boissons, ouvertures clandestines de débits de boissons, fabrication locale de boissons alcooliques.

La direction des affaires politiques et administratives du 13 août 1962, signée du secrétaire d'Etat à l'intérieur, Y.M. Lamine rappelle le décret du 24 mai 1931 suivi des décrets modificatifs subséquents, rappelle avec force la position de l'administration (...). Vous veillerez en outre à ce que cesse la fabrication locale des boissons alcooliques tel l'« arki » [boisson dérivée du bil bil, ndlr], véritable alcool, néfaste à la santé et au bien-être social. A cet effet, je vous demande (...) de vous faire signaler par les chefs de village ou de groupement les différents fabricants de ce poison et de les inviter à cesser sans délai leur activité. En cas de persistance de leur part, il vous reviendra des les traduire en justice, conformément à la réglementation en vigueur (...). Vous ne manquerez pas de saisir et détruire tous objets servant à la fabrication de l'arki »

³ Pour un début, la cabaretière peut acheter de 20 à 50 kg de mil pour plus de 100 litres de bil bil. Il lui faut, en plus du mil, du bois de chauffe et quelques litres d'eau. La force de travail se réduit généralement à la maisonnée.

⁴ Expression popularisée au début des années 1990 pour désigner ceux des fonctionnaires et autres agents de l'Etat qui ont perdu leur emploi suite au programme gouvernemental de réduction des effectifs dans la fonction publique.

⁵ Au plus fort de la crise politique du début de la décennie 1990 au Cameroun, la Coordination des partis de l'opposition avait adopté l'idée d'un boycott visant à paralyser les principales villes du pays. On avait alors parlé de « villes mortes » avec leurs cohortes de violences et de pillages ainsi que d'insécurité.

⁶ Lire à ce propos Saïbou Issa, «La prise d'otage aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad : une nouvelle modalité du banditisme transfrontalier», *Polis/RCSP/CPSR* Vol. 13, Numéro 1-2, 2006 ; ---- «Les jeunes patrons du crime organisé et la contestation politique aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad », *International Conference « Youth and the Global South : Religion, Politics and the Making of Youth in Africa, Asia and the Middle East »*, Dakar, Sénégal, 13-15 octobre 2006.

⁷ Les Sara constituent l'un des nombreux peuples du Sud du Tchad qui ont massivement émigré dans les villes septentrionales du Cameroun.

⁸ Entretien avec Falmata, Yagoua, 04 août 2008.

⁹ Il importe de préciser qu'il n'y a pas que les vendeuses d'alcool qu'on retrouve dans cette activité. Camerounaises et Tchadiennes ont compris le caractère lucratif de ce trafic transfrontalier avec le Tchad. Certaines femmes plus nanties n'hésitent pas à aller jusqu'en Orient (Dubai notamment) pour se procurer des marchandises qu'elles revendent à une clientèle bourgeoise.

¹⁰ Entretien avec Aissatou, Amchidé 30 juillet 2008.

Bibliographie

Alawadi Zelao, « La problématique de l'intégration socio-économique des réfugiés tchadiens dans la ville de Maroua à l'Extrême-Nord du Cameroun », Communication présentée au Colloque international : « L'asile au Sud. Afrique, Méditerranée... », Ouagadougou, 6-8 juin 2006.

Bennafla, K., « La fin des territoires nationaux : Etat et commerce frontalier en Afrique centrale », *Politique africaine*, 73, 1999, pp. 24-49.

Djabou, R., « Les migrations des Tchadiens vers la ville frontalière de Yagoua », Mémoire de Licence en Sociologie, Université de Ngaoundéré, 2008).

Gigla Garakchème, « Les dada bil bil et le remodelage de l'espace genre : vers l'émergence de nouveaux chefs de famille au Nord-Cameroun ? », inédit.

Koulandi, J., « Le bil bil et la « libération » de la femme tupuri (idées et réflexions sur pour un débat constructif sur l'avenir de la communauté tupuri du Tchad et du Cameroun », Ka'arang, Yaoundé/Guider, 1999.

Lassailly-Jacob, V., « Migrants malgré eux. Une proposition de typologie », Lassailly-Jacob, et Cie, *Déplacés et réfugiés. La mobilité sous contrainte*, Ed. de l'IRD, Collection Colloques et séminaires, 1999, pp. 27-48.

Mascré, D., « Course aux hydrocarbures, crise du Darfour, déstabilisation régionale : le Tchad entre jeux pétroliers et jeux guerriers, *Programme d'études Partenariat euro-africain Serie Géopolitique africaine*, avril 2007.

Mimché, H., « Circulations migratoires, pratiques sociales et déconstructions des cadres territoriaux autour des frontières camerounaises : trajectoires Nord-Sud », *Actes du 1^{er} symposium international « Stratégies de population et stratégies de développement, convergences ou divergences ?*, Dakar, 24-26 juillet 2006.

Mimché, H., « Quand les immigrés se font autochtones. Immigration et dynamique d'appropriation de l'espace des réfugiés tchadiens au Nord Cameroun », communication présentée au Colloque international « L'asile au Sud. Afrique, Méditerranée... », Ouagadougou, 6-8 juin 2006, disponible sur <http://www.ceped.org/cdrom/asile/cd/theme3/03.html>.

Mokam, D., « Les peuples traits d'union et l'intégration régionale en Afrique Centrale : le cas des Gbaya et des Moundang », *Revue Ngaoundéré-Anthropos* vol 5, 2000, pp. 5-34.

Nadjitangar Yamtebaye, « Rapport sur l'état du secteur privé tchadien et la mise en place d'un forum de dialogue Etat-secteur privé (FODEP) au Tchad », mai 2007, disponible sur <http://www.ascleiden.nl/Pdf/youthconfissa.pdf>.

Nanadoum, M., « La " bili-bili", bière traditionnelle tchadienne : études technologiques et microbiologiques », Thèse de Doctorat de l'Inapg, Institut national agronomique de Paris-Grignon, 2001.

Nkene, B.-J., « Les immigrés nigériens à Douala : problèmes et stratégies d'insertion sociale des étrangers en milieu urbain », *Afrique et développement*, vol. XXVIII, Nos 3&4, 2003, pp. 142-167.

Saibou Issa, « La prise d'otage aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad : une nouvelle modalité du banditisme transfrontalier », *Polis/RCSP/CPSR* Vol. 13, Numéro 1-2, 2006, pp. 119-146.

----- « Cameroun-Tchad : image et attitude de l'autre », Abwa, D. et cie, (éds. scientifiques), *Dynamiques d'intégration régionale en Afrique*, tome 1, PUY, 2001, pp. 313-325.

----- « L'impact socio-économique du séjour des réfugiés tchadiens à Kousséri (1979-1982) », *Ngaoundéré Anthropos, Revue des sciences sociales*, vol. II, 1997, pp. 127-137.

---- « Les jeunes patrons du crime organisé et la contestation politique aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad », *Paper for the International Conference « Youth and the Global South : Religion, Politics and the Making of Youth in Africa, Asia and the Middle East »*, Dakar, Sénégal, 13-15 octobre 2006, disponible sur <http://www.ascleiden.nl/Pdf/youthconfissa.pdf>.

Seignobos, C., « Trente de bière de mil à Maroua. Du saré à bil bil au bistrot ? », Communication présentée au Colloque du Réseau Méga-Tchad, Maiduguri, 2002.

Zognong, D., « Le Cameroun, une destination privilégiée pour les réfugiés », *Governance Alert*, N° 6, décembre-février 2001.

